

Procès-verbal n°15 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 23 Novembre 2023
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Claude LUGUEL
Excusés :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 14 de la réunion du Jeudi 16 Novembre 2023.

CHAMPIONNAT

MODIFICATION DE TERRAIN

Dépt 4 Poule D

N° 26274479 E.S. LES 3 MOULINS 2 (D4) / FC RODILHAN 2 (D4)

Suite aux travaux de remise en état du stade de BEZOUCE la rencontre E.S. LES 3 MOULINS 2 (D4) / FC RODILHAN 2 (D4) sera inversée et se jouera le 26/11/2023 à 12h00 sur le stade Gérard DIDIER à RODILHAN.

COUPE GARD LOZERE

La commission,

Concernant la décision prise par la Commission des Statuts et Règlement (PV Disciplinaire N°10 du 13/11/2023) qui attribue le gain du match à l'équipe FC BOUILLARGUES au détriment de l'équipe de O.C BELLEGARDE, Programme la rencontre des 1/32^{ème} de Finale N° 27600094 FC BOUILLARGUES / O.C REDESSAN au **Mercredi 29/11/2023 à 20h00** sur le terrain du FC BOUILLARGUES.

HOMOLOGATIONS

Dépt 3 Poule B

N° 26272963 SP.C. DE BROUZET L/ (D3) / AS ST PRIVAT 2 (D3) du 10/09/2023
SP.C. DE BROUZET L/ (D3) Battu par pénalité.

Dépt 4 Poule D

N° 26296937 O. FOURQUES 2 (D4) / O.C BELLEGARDE (D4) du 22/10/2023
O.C BELLEGARDE (D4) Battu par pénalité.



N° 26296940 O.C BELLEGARDE (D4) / JSO AUBORD 2 (D4) du 12/11/2023
O.C BELLEGARDE (D4) Battu par pénalité.

N° 27436300 O.C BELLEGARDE / FC BOUILLARGUES (COUPE GARD LOZERE) du 29/10/2023
O.C BELLEGARDE Battu par pénalité, FC BOUILLARGUES (D3) qualifié pour le tour suivant.

Dépt 4 Poule B

N°26274205 S.A. CIGALOIS 2 (D4) / FC BOISSET GAUJAC 2 (D4) du 12/11/2023
FC BOISSET GAUJAC 2 (D4) Battu par forfait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme MENUQUIER Cendrine

